



# RAPPORT

Évaluation des activités de  
recherche

Institut de Recherche en Musique et  
Arts de la Scène (IRMAS)

IRMAS

26-27 février 2020

Veillez noter qu'en raison de l'objectif spécifique de cette procédure, celle-ci peut ne pas être compatible avec tous les principes des Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)

## Table des matières

Introduction .....	3
Domaine 1. Le profil de l'institut de recherche .....	6
Standard 1 : Comment l'institut de recherche formule-t-il sa mission et sa vision (ou ses buts et objectifs) en ce qui concerne les activités de recherche ? .....	6
Standard 2 : Comment cette mission est-elle réalisée, comment la structure, les activités et les procédures d'évaluation de l'institut la garantissent-elles ? .....	9
Domaine 2. L'organisation des activités de recherche.....	12
Standard 3 : Comment les activités de recherche sont-elles favorisées et suscitées au sein du domaine ? Comment les projets sont-ils sélectionnés, soutenus du début à la fin, et évalués ?.....	12
Standard 4 : Comment la qualité des chercheurs est-elle garantie, comment sont-ils nommés ou sélectionnés, comment leur évolution est-elle suivie et comment leurs résultats de recherche sont-ils évalués dans une perspective d'assurance qualité ? .....	14
Standard 5 : Ressources financières, infrastructures et personnel au service de la Ra&D.....	15
Standard 6 : Quels mécanismes et structures l'IRMAS a-t-il mis en place pour garantir que la communication interne, l'organisation institutionnelle et les processus décisionnels sont optimaux.....	16
Domaine 3. Évaluation de la qualité des résultats de recherche .....	18
Standard 7 : Quelles mesures structurelles l'institut de recherche prend-il en matière d'assurance et d'amélioration de la qualité ? .....	18
Domaine 4. L'impact des résultats de recherche .....	20
Standard 8 : Comment l'institut de recherche se positionne-t-il dans l'environnement culturel public et comment ancre-t-il ses activités dans des contextes sociaux plus larges ?.....	20
Domaine 5. Résultats de recherche et publication.....	22
Liste des recommandations .....	25
Conclusion .....	27
Annexe 1. Programme de la visite sur place.....	29
Annexe 2. Liste de documents mis à disposition du comité d'évaluation.....	32

## Introduction

- *Contexte de la procédure et attentes de l'institution*

L'Institut de Recherche en Musique et Arts de la Scène (IRMAS) est une structure de promotion de la recherche appliquée au sein du domaine musique et arts de la scène (MAS) de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) qui réunit les deux Hautes écoles de Musique de Genève et Lausanne (respectivement Haute école de musique de Genève (HEM), Haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU) et la Manufacture-Haute école des arts de la scène à Lausanne. L'institut a été créé en 2013 pour soutenir et renforcer toute activité liée à la recherche au sein des trois écoles auxquelles il est rattaché.

En 2017, L'IRMAS a été évalué dans le cadre d'une procédure pilote organisée par le vice-rectorat « Qualité » de la HES-SO. L'expertise qui en a résulté a donné lieu à des recommandations portant sur trois axes de développement : structure, communication et partenariats. Depuis cette expertise, l'IRMAS veille à la prise en compte de ces recommandations.

Fort de ces conseils, l'IRMAS souhaitait encore se soumettre à l'expertise d'un comité d'évaluation externes qui se concentrerait sur les résultats des recherches menées depuis 2015, notamment pour « bénéficier des recommandations de ce comité en vue de l'élaboration de la stratégie Ra&D 2021-2024 du domaine Musique et Arts de la scène ». L'agence MusiQuE – Music Quality Enhancement a ainsi été chargée de procéder à une évaluation des activités de recherche menées dans les trois écoles du domaine Musique et Arts de la scène qui ont lieu sous l'égide de l'IRMAS. Cette procédure d'évaluation a été effectuée sur la base du document cadre « MusiQuE Framework for the Evaluation of Research Activities Undertaken by Higher Music Education Institutions ». Ce cadre fixe quatre domaines (profil, organisation, évaluation de la qualité et impact des résultats) comprenant huit critères à évaluer. L'IRMAS a ajouté un cinquième domaine (résultats de recherche) afin d'obtenir un retour qui lui permettrait de « se situer sur la scène internationale de la recherche dans le domaine de la musique et des arts de la scène ». Concrètement, l'évaluation devait permettre à l'institut « d'accroître la crédibilité de ses objets, méthodologies et résultats de recherche auprès des organismes de financement de la recherche labellisés » (*citations tirées du rapport d'autoévaluation, page 3*).

- *Étapes de la procédure*

L'évaluation s'est déroulée selon une structure en quatre temps :

1. Rapport d'autoévaluation

L'IRMAS a élaboré un *rapport d'autoévaluation* (RAE) se conformant aux critères de MusiQuE pour l'évaluation des activités de recherche dans l'enseignement musical supérieur (document cadre « MusiQuE Framework for the Evaluation of Research Activities Undertaken by Higher Music Education Institutions »). La liste des documents mis à disposition du comité d'évaluation est disponible en annexe du présent rapport (annexe 2). Cette liste était complétée par des informations détaillées sur les projets lancés depuis 2015 soumis au comité d'évaluation.

2. Préparation de la visite sur place

En amont de la visite sur place, chaque membre du comité d'évaluation a analysé le RAE et a mis en évidence non seulement les points forts et les points d'amélioration des activités de l'IRMAS mais également les questions à poser durant les entretiens lors de la visite sur place. De plus, MusiQuE a fait bénéficier chaque membre du groupe ainsi que le secrétaire d'un briefing via Skype.

### 3. Visite sur place

Le comité d'évaluation s'est rendu à Lausanne et à Genève les 26 et 27 février 2020 pour visiter l'IRMAS. Le programme de visite élaboré par l'IRMAS, selon les termes de l'accord avec MusiQuE, prévoyait des interviews avec toutes les parties prenantes ainsi que des plages horaires permettant au comité de préparer et d'analyser les échanges, d'étudier les documents et le matériel audio-visuel fourni et de préparer la présentation des premiers résultats de l'évaluation. Cette présentation a eu lieu à la fin de la deuxième journée de visite.

### 4. Rapport d'évaluation

Après analyse des données récoltées durant la visite sur place, du RAE et de ses annexes, ainsi que des informations concernant les projets lancés depuis 2015 soumis au comité, le comité d'évaluation a produit un rapport mettant en relief les bonnes pratiques et les recommandations de développement pour le futur de l'IRMAS et, selon le souhait de l'IRMAS, proposant un retour sur les résultats des recherches menées en son sein (cf. Domaine 5).

La rédaction du rapport d'évaluation s'est appuyée sur un projet rédigé par le secrétaire du comité et a bénéficié des apports de chaque membre du comité. Le rapport a été validé par tout(e)s les expert(e)s le 28 avril 2020. Suite à l'examen du rapport par le Conseil (Board) de MusiQuE le 27 mai 2020, une version ajustée du rapport a été validée par tout(e)s les expert(e)s le 15 juin 2020 et immédiatement soumise à l'IRMAS par l'intermédiaire de MusiQuE.

Après relecture par l'IRMAS, le rapport est parvenu au comité d'évaluation accompagné des remarques des responsables de la recherche de l'institut ainsi que de propositions de rédaction de la part de MusiQuE le 9 septembre 2020. Le comité a procédé à la rectification des erreurs factuelles et a apporté des compléments pour éviter les malentendus. Le rapport résultant de ce travail a été accepté à l'unanimité le 8 octobre 2020 et ensuite transmis à MusiQuE.

Le comité a pris connaissance des remarques ayant un caractère de prise de position ou documentant le suivi de l'évaluation effectué. Selon un accord avec MusiQuE, et afin de garantir la transparence sur le processus d'évaluation, ces remarques font l'objet d'une prise de position de l'IRMAS, publiée à part.

- *Composition du comité d'évaluation*

- Pascale de Groot, Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen, Belgique – Présidente [Danse]
- Jeremy Cox, retraité, anciennement du Royal College of Music London, R-U & Association Européenne des Conservatoires (AEC) [Musique]
- Christina Guillaumier, Royal College of Music London, R-U [Musique]
- Gretchen Schiller, Université de Grenoble Alpes, France [Danse]
- Didier Plassard, Université Paul-Valéry Montpellier, France [Théâtre]
- Julie Crantelle, Zürcher Hochschule der Künste, Suisse – Etudiante [Théâtre]
- Berchtold von Steiger, Agence d'assurance qualité AAQ, Suisse – Secrétaire

Le comité d'évaluation tient à exprimer sa vive reconnaissance aux trois responsables de la recherche, Angelika Gusewell, Yvane Chapuis, Rémy Campos ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la préparation du *rapport d'autoévaluation* et à l'organisation de la visite, pour l'excellente qualité du *rapport d'autoévaluation*, l'excellente organisation de la visite sur place et l'accueil chaleureux qui lui a été offert.

## Quelques données sur l'IRMAS

Nom de l'institution	<b>Institut de Recherche en Musique et Arts de la Scène (IRMAS)</b>
Statut légal	<b>Le conseil du domaine Musique et Arts de la Scène est responsable de l'IRMAS, la surveillance appartient au Vice-rectorat Recherche et Innovation de la HES-SO</b>
Date de création	<b>2013</b>
Site internet	<a href="https://www.irmas-rad.ch/">https://www.irmas-rad.ch/</a>
Ecoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Haute école de musique de Genève (HEM)</li> <li>● Haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU)</li> <li>● Haute école des arts de la scène (La Manufacture)</li> </ul>
Laboratoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Penser la performance</li> <li>● Musique, Arts de la Scène et Société</li> </ul>
Organes	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseil stratégique (Conseil de domaine et responsable IRMAS)</li> <li>● Commission scientifique (les trois responsables de la recherche des trois écoles)</li> </ul> <p>La responsabilité de l'institut est confiée en alternance à un(e) des trois responsables de la recherche</p>
Personnel	Assistante administrative (taux 50%), comptable (taux 10%)
Siège	Haute école de musique de Genève (HEM)

## Domaine 1. Le profil de l'institut de recherche

***Dans quelle mesure ce profil est-il pertinent d'un point de vue artistique, universitaire et social pour le contexte plus large du secteur international de la musique, de la danse, du théâtre et des arts ? Comment cette pertinence est-elle reflétée dans des programmes de recherche spécifiques et quelle est l'ampleur de ces programmes ?***

**Standard 1 : Comment l'institut de recherche formule-t-il sa mission et sa vision (ou ses buts et objectifs) en ce qui concerne les activités de recherche ?**

La stratégie 2017-2020 du domaine MAS fixe les missions de l'IRMAS qui portent sur ses objectifs stratégiques en matière de Recherche appliquée et Développement (Ra&D) (objectifs scientifiques, institutionnels et financiers). La stratégie fait l'objet d'un suivi annuel qui concerne les projets inter-écoles, le financement, les partenariats nationaux et internationaux, les retombées sur l'enseignement, la valorisation de la recherche, la relève et les équivalents plein temps (EPT) dédiés à la recherche.

Un avant-projet de la stratégie 2021-2024 devra être soumis à la HES-SO en été 2020. Cette nouvelle stratégie est actuellement en préparation par la Commission scientifique de l'IRMAS, soit par les trois responsables de la recherche des trois écoles. Ce travail permettra aussi de faire le bilan de la période 2017-2020.

Le *rapport d'autoévaluation* présente la recherche du domaine comme un puissant vecteur de réflexion, d'innovation et de transformation des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales qui permet aux trois écoles du domaine d'évoluer. La recherche a pour objet privilégié l'ensemble des activités menées dans et par les trois hautes écoles : transmission, interprétation, création musicale, chorégraphique et théâtrale ainsi que réflexion sur les métiers (*page 6*). Les thématiques de recherche qui ont été particulièrement développées dans chacune des trois écoles sont résumées à la *page 7 du rapport* :

- composition assistée par ordinateur, interprétation historiquement informée et dialogue interculturel à la HEM ;
- pédagogie et didactique, médiation de la musique, santé du musicien, lien entre musique et bien-être, ainsi que les possibles contributions de la musique à l'innovation sociale à la HEMU ;
- recherche-crédation, pratiques de jeu de l'acteur et de composition en danse, usages de la notion de partition dans les arts de la scène modernes et contemporains, geste dansé, ainsi que transmission des savoirs artistiques à la Manufacture.

De par les sujets qu'elle traite, la recherche menée au sein de l'IRMAS peut engager des collaborations avec des disciplines non représentées au sein du domaine Musique et Arts de la scène (MAS) et favoriser l'interdisciplinarité : médecine, psychologie, sciences humaines et sociales, facture instrumentale, sciences de l'ingénierie, de l'éducation et d'autres arts (littérature, arts visuels). Elle se définit par sa complémentarité avec la recherche qui s'exerce dans les universités (*Rapport, pages 7 et 6*).

Actuellement plusieurs thèses de doctorat sont en cours de préparation par des collaboratrices et collaborateurs des trois écoles. Les thèses seront délivrées par une université suisse ou française. Selon l'analyse menée dans le *rapport d'autoévaluation (page 8)*, il s'agit souvent « de recherche para-universitaire. A côté de cette recherche qui constitue

une source de légitimation essentielle, les domaines artistiques de la HES-SO souhaitent œuvrer en faveur d'un doctorat orienté vers la pratique ».

Cette recherche qualifiée de para-universitaire ne contribue pas, selon la compréhension du comité d'évaluation, au développement des trois écoles, et donc de l'IRMAS, de manière satisfaisante. Ce constat est également valide pour le domaine Design et arts visuels de la HES-SO. Un groupe de travail composé des deux domaines a pour mandat de proposer un projet concret de ce que pourrait être un doctorat orienté vers la pratique dans les domaines artistiques. L'IRMAS y voit une de ses perspectives importantes et participe activement à ce groupe de travail. En effet, un de ses objectifs stratégiques est de « former la relève et mettre en place un 3<sup>e</sup> cycle spécifique. »

Certains des interlocuteurs rencontrés par le comité d'évaluation ont déclaré que les universités Suisses ne perçoivent plus la création d'un 3<sup>e</sup> cycle dans les HES comme une menace. Ces interlocuteurs envisagent pour l'IRMAS la mise en place d'un programme ou d'une école doctorale incluant le domaine Design et Arts visuels, avec des laboratoires, des séminaires doctoraux. Les chercheurs ont exprimé le besoin de créer un doctorat spécifique aux arts de la scène.

Les travaux entamés par un groupe de travail sur le doctorat permettent d'affirmer qu'un artiste (musicien ou acteur) actif se pose d'autres questions de recherche que le chercheur de provenance académique. L'IRMAS souhaite maintenir ces deux approches de la recherche, artistique et académique. Les propositions du groupe de travail sur le doctorat peuvent donner lieu à une demande stratégique des directeurs d'école à adresser au rectorat de la HES-SO dans le but de développer des pistes de collaboration avec les Universités en Suisse et à l'étranger.

Le comité d'évaluation constate que la stratégie était adéquate pour la période 2017-2020, période durant laquelle l'IRMAS poursuivait son développement en partant d'une plateforme administrative vers un promoteur de la recherche dans et entre les écoles. Dans ce sens, les expert(e)s saluent les efforts de l'IRMAS pour mettre en place des laboratoires ou d'autres espaces favorisant la collaboration. Dans les documents présentés, les objectifs sont formulés de manière différente selon le public auquel le document s'adresse. Le comité a consulté différents documents en plus du rapport d'autoévaluation et constate que les objectifs stratégiques, les objectifs vérifiés par des indicateurs, les objets privilégiés de la recherche et les objectifs pour la période 2017-2020 dans le rapport d'activité adressé au Vice-rectorat Recherche et Innovation apparaissent sous des formes différentes.

Le comité d'évaluation affirme à l'unanimité que l'IRMAS a besoin d'une nouvelle stratégie 2021-2024, munie de définitions plus claires des objectifs, appropriées pour le domaine MAS, comprenant des buts vérifiables en 4 ans et à des échéances intermédiaires. Il sera nécessaire d'y inclure sa compréhension de l'interdisciplinarité et le renforcement de la formation par la recherche et par le rapprochement de praticiens et de chercheurs. En résumé, le profil et la stratégie de l'IRMAS devront être clarifiés.

Pour dépasser le cadre d'une stratégie concernant la recherche en art, les expert(e)s proposent de demander des précisions sur les répercussions attendues de la recherche sur chaque point de la stratégie globale du domaine Musique et Arts de la Scène. Il s'agit de montrer l'importance des objectifs stratégiques de l'IRMAS pour les quatre missions des HES – formation de base, formation continue, prestations de service et Ra&D – par exemple, en ce qui concerne les arts de la scène, d'affirmer l'importance et l'impact de la recherche sur la formation des actrices et acteurs. Dans ce contexte, le groupe d'experts propose de classer les retombées des projets sur l'enseignement en trois catégories : formation par la recherche, développement de curricula, expérimentation pédagogique.

Les expert(e)s reconnaissent qu'il est hautement souhaitable pour l'IRMAS d'accéder à un doctorat dans le domaine de l'art afin d'augmenter sa crédibilité aux yeux d'autres établissements de recherche (en particulier dans les pays



où il est normal de trouver ensemble la recherche et le 3<sup>e</sup> cycle). Les raisonnements du comité sont exposés ci-après :

Alors que, dans un établissement engagé dans les trois cycles, les étudiants du dernier sont eux-mêmes chercheurs et contribuent donc de manière significative à la culture de recherche de l'établissement, l'absence d'un 3<sup>e</sup> cycle crée une orientation et une éthique orientées vers la formation et l'enseignement. Dans un établissement sans 3<sup>e</sup> cycle, des éléments de recherche peuvent être introduits dans le programme d'enseignement, et les étudiants en Master peuvent certainement être encouragés dans les types de réflexion propres à la recherche et qui les préparent à des études de 3<sup>e</sup> cycle ailleurs. Sans 3<sup>e</sup> cycle, une étape critique dans la trajectoire de l'étudiant dans sa formation en tant que chercheur indépendant fait défaut dans l'institution elle-même. Plus important peut-être, une fracture conceptuelle est introduite entre les étudiants, qui restent essentiellement considérés comme des apprenants, et les enseignants qui, à côté de leur enseignement, gardent la responsabilité de la recherche. Les étudiant(e)s des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles qui participent dans les projets de recherche sont plutôt impliqués comme objets de recherche que comme étudiants-chercheurs.

Une conséquence importante du fait de considérer les étudiants comme apprenants et objets de recherche est que, bien que l'IRMAS vise à encourager de la même manière la recherche par formation et la recherche artistique, c'est la recherche par formation qui, selon la compréhension du comité, prédomine actuellement. Les étudiants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles, qui sont aussi des artistes embryonnaires, pratiquent leur art dans un environnement d'apprentissage, plutôt que celui dans un environnement qui met nécessairement en avant leur exploration indépendante et orientée vers la recherche de leur art. La présence d'une communauté d'étudiants artistes-chercheurs de 3<sup>e</sup> cycle rétablirait cet équilibre et pourrait contribuer à un rééquilibrage global des résultats de recherche de l'IRMAS en faveur de la recherche artistique.

L'IRMAS ne peut pas, seul, résoudre le problème national de l'absence d'un 3<sup>e</sup> cycle dans les hautes écoles spécialisées, mais il peut aider à maintenir et à orienter la campagne plaidant pour son introduction. Les disciplines artistiques (y compris les beaux-arts et le design) commencent à trouver une voix commune et d'autres stratégies, y compris de nouveaux types de partenariats avec les universités, émergent. Toutes ces approches doivent être explorées d'une manière soutenue et déterminée au cours de la prochaine période stratégique, avec pour objectif que, dans environ cinq ans, le paysage de l'enseignement supérieur des arts en Suisse ait évolué vers une situation similaire à celle de nombreux pays d'Europe.

#### **Recommandations :**

- Clarifier le profil et la stratégie de l'IRMAS pour rendre plus explicite le choix des axes prioritaires de recherche.
- Connecter les objectifs stratégiques de la recherche appliquée aux trois autres missions des HES.
- Poursuivre toutes les options pour l'introduction d'un 3<sup>e</sup> cycle, y compris la préparation d'un programme développé en commun avec le domaine Design et Arts visuels.

## Standard 2 : Comment cette mission est-elle réalisée, comment la structure, les activités et les procédures d'évaluation de l'institut la garantissent-elles ?

Le *rapport d'autoévaluation* décrit comment l'IRMAS soutient les chercheurs dans la construction de leurs projets et comment l'institut en assure le suivi (*pages 8 et 9*). Ce sont les trois responsables de la recherche des écoles qui exercent les activités de soutien et de suivi, c'est-à-dire les membres de la Commission scientifique de l'IRMAS. Pour ce qui est des projets soumis à des fonds de financement extérieurs à la HES-SO (fonds labellisés), les chercheurs peuvent bénéficier d'un soutien financier pour rédiger la demande, sur la base d'un pré-projet évalué par l'IRMAS. De plus, une cellule de soutien de la HES-SO est à leur disposition.

Lors de l'évaluation des requêtes de financement pour des fonds que la HES-SO met à disposition du domaine MAS, la Commission scientifique est élargie de deux experts externes. L'évaluation porte sur « la qualité scientifique et artistique ainsi que la pertinence des demandes de financement de projet en fonction des axes stratégiques du domaine » (*Rapport, page 8*). Le préavis de la commission accompagne la requête qui est soumise au Conseil de domaine. Quand la requête dépasse la somme demandée de 40.000 CHF, une deuxième évaluation, par deux experts externes spécialistes du sujet concerné, est effectuée.

Les moyens de financement de la recherche dans le domaine MAS de la HES-SO vont de soutiens ponctuels, de quelques milliers de francs, pendant la rédaction d'une demande ou pour des actions de valorisation de résultats, aux projets d'impulsion destinés à des chercheurs débutants et peu expérimentés (20.000 – 40.000 CHF), aux projets d'envergure menés par des chercheurs expérimentés (40.000 – 80.000 CHF), jusqu'aux projets soutenus par des fonds labellisés, plus compétitifs (200'000 à 500'000 CHF).

De manière générale, l'IRMAS a contribué à professionnaliser la rédaction des requêtes de projets. Sur la base des discussions lors de la visite le comité a compris que l'IRMAS a permis de rendre systématiques les bibliographies à déposer. Suite au préavis de l'IRMAS, des chercheurs rapportent qu'ils ont dû adapter leur demande.

L'IRMAS propose aux chercheurs, enseignants et étudiants des activités de formation à la recherche, notamment au sein des deux laboratoires. Des chef(fe)s de projet expérimenté(e)s y sont invité(e)s pour proposer ces formations. Un nouveau laboratoire appelé « Transmission » est envisagé. Des journées de partage de savoirs et d'expertises sont organisées annuellement depuis 2016 (journées IRMAS). En plus de ces structures propres à l'IRMAS, les trois écoles organisent des colloques, des journées d'études, des conférences et des ateliers spécifiques en lien avec les projets de recherche (*rapport, page 9*).

Le rapport d'activité de l'IRMAS est destiné au suivi annuel des objectifs que le domaine a formulés dans sa demande de financement présentée à la HES-SO. Le degré d'atteinte des indicateurs permet au Vice-rectorat Recherche et Innovation de fixer les objectifs prioritaires pour l'année suivante, après discussion avec le Comité directeur de la HES-SO et la Commission scientifique de l'IRMAS.

Lors de la visite, le comité d'évaluation était informé d'une décision récente d'accorder la priorité aux sujets de recherche soumis pour un éventuel financement selon les trois axes suivants : création, scène et société, transmission. Ces axes permettent de préciser l'éventail des objets privilégiés de la recherche présentés à la *page 6 du rapport* (voir Standard 1). Initialement, pour définir les axes stratégiques, l'IRMAS avait tenu compte de toutes les idées de recherche dans les trois écoles.

Concevoir des projets interdisciplinaires et favoriser les projets inter-écoles sont deux objectifs de l'IRMAS, le premier d'ordre scientifique, le deuxième d'ordre institutionnel. Le comité d'évaluation a donc cherché à approfondir les

mesures prises par l'IRMAS pour atteindre ces objectifs dans les trois écoles ayant des sujets de recherche différents. L'IRMAS tient compte de cette diversité, en plus de respecter sa propre stratégie. L'interdisciplinarité se réalise au sein des projets inter-écoles. De plus, les responsables de la recherche veillent au respect de l'équilibre, de la concordance entre les trois écoles.

Le comité d'évaluation s'est encore intéressé à la question de la prise en compte de la stratégie du domaine dans les propositions de projets et lors de l'évaluation de projets. Les exemples *mentionnés durant la visite* montrent que la stratégie Ra&D est en général respectée, sans que le processus de sélection des projets n'inclue de manière transparente la prise en compte de cette stratégie. Les retombées de la recherche sur les formations permettent de toucher tout(e)s les étudiant(e)s et d'une manière générale, *selon les interlocuteurs*, la recherche ferait « bouger l'enseignement ».

Les chercheurs débutants indiquent avoir été initiés à la recherche à travers la formation et le mémoire de fin d'études. Les entretiens avec le comité montrent que les ancien(ne)s étudiant(e)s tendent vers des approches de recherche originales et envisagent de nouvelles formes de production. L'IRMAS encourage la relève en soutenant certains projets émanant d'anciens étudiants en les mettant en lien avec des chercheurs expérimentés.

Les chercheurs présents aux entretiens, représentant les trois domaines musique, danse et théâtre disent se sentir libres concernant les thèmes des projets qu'ils déposent pour un éventuel financement. L'adéquation aux axes stratégiques est déjà abordée en amont, lors de l'accompagnement de la demande par le responsable de la recherche. Le lien avec l'IRMAS et avec sa stratégie leur apparaît clair et l'entretien qui précède le dépôt de la requête les aide à établir la problématique du sujet de recherche et à renforcer la présentation de l'état de l'art dans le domaine abordé.

Le comité d'évaluation note les offres de soutien et de suivi des chercheurs et se montre très satisfait de la qualité de ces démarches. En revanche, il n'a pas pu observer dans quelle mesure le suivi des objectifs stratégiques y est assuré. Le canevas d'évaluation des requêtes, qui permet aux experts externes de formuler le préavis, comprend les éléments suivants : la typologie du projet de recherche, la diversification du financement et des moyens de valorisation ainsi que l'aspect des partenariats entre différentes institutions. Le comité conclut que la stratégie Ra&D pourrait être utilisée comme critère supplémentaire pour décider du financement des projets.

Pour y arriver, le comité d'évaluation propose d'associer des experts externes ou d'autres parties prenantes à la préparation des axes stratégiques de l'institut. Des experts qui contribuent à la rédaction des préavis, ou des spécialistes qui interviennent dans l'évaluation de requêtes concernant les projets d'envergure pourraient être associés à la préparation des axes stratégiques par la commission scientifique, élargissant la composition de cette commission.

La structure de l'IRMAS, avec ses laboratoires et les autres possibilités d'échange, semble satisfaire les chercheurs actifs dans les trois écoles. Le comité d'évaluation soutient les efforts envisagés par l'IRMAS pour accroître encore cette offre et en évaluer l'effet.

Le comité d'évaluation suggère que le suivi des activités de l'IRMAS soit réalisé sur la base de critères clairement établis en lien avec les objectifs stratégiques de la Ra&D du domaine. Le comité remarque à ce sujet l'usage peu clair du terme « Transmission » qui apparaît parmi les objectifs privilégiés de la recherche dans les trois écoles, notamment à la Manufacture. La « transmission » fait partie des trois axes thématiques choisis sur la base du dernier rapport d'activité. Le comité propose d'en vérifier la teneur tout en gardant une définition suffisamment large de cet axe thématique.

Dans les projets de recherche en musique, il semble au comité que peu de liens avec les sciences humaines et sociales soient développés. Les structures de l'IRMAS mentionnées, soit les laboratoires et les journées IRMAS, pourraient proposer des forums d'échange pour explorer davantage les approches de recherche interdisciplinaire et les méthodes dont ces projets auraient besoin. Des projets d'envergure en arts de la scène, comme par exemple « Partition », sont interdisciplinaires et sollicitent les collaborations inter-écoles de par leur objectif.

Le comité d'évaluation comprend que l'objectif de promotion des projets interinstitutionnels, au sein de la HES-SO, permet la compréhension et la connaissance mutuelles des chercheurs issus de différents domaines de la haute école. Afin d'aller plus loin, les expert(e)s recommandent de promouvoir encore davantage les collaborations avec d'autres hautes écoles.

**Recommandations :**

- Elargir la composition de la commission scientifique incluant des chercheurs extérieurs réputés quand il s'agit de développer les axes stratégiques de l'institut.
- Proposer des forums d'échange pour explorer davantage les approches de recherche interdisciplinaire et les méthodes dont ces projets auraient besoin.
- Etablir ou promouvoir les collaborations avec d'autres hautes écoles pour consolider la recherche.

## Domaine 2. L'organisation des activités de recherche

***De quelle manière l'organisation des activités de recherche et les collaborations avec des partenaires externes contribuent-elle à la qualité qui est visée ?***

**Standard 3 : Comment les activités de recherche sont-elles favorisées et suscitées au sein du domaine ? Comment les projets sont-ils sélectionnés, soutenus du début à la fin, et évalués ?**

Pour compléter le descriptif sous le Standard 2, le *rapport* indique à la page 11 que les écoles qui composent le domaine MAS disposent d'outils propres pour favoriser et susciter les activités de recherche, notamment lors de contacts formels et informels entre la direction et les chercheurs, professeurs, chargés de cours ou intervenants. Au travers de l'action des membres du Comité scientifique, l'IRMAS se donne pour mission de favoriser et susciter la Ra&D du domaine, moyennant des conseils ciblés, la promotion des différentes formes de financement de la recherche etc.

Le comité d'évaluation s'est intéressé au processus de création des projets : comment les projets se forment et qui s'y associe. Un exemple décrit dans le domaine de la musique avait pour point de départ la création d'un nouveau cours, nécessitant de la recherche sur les pratiques dans le domaine concerné, l'expérimentation de ces pratiques avec des étudiants cobayes, etc. Le développement de méthodes de démonstration (par exemple un logiciel d'orchestration) dans les cours peut également faire l'objet d'une requête de financement par les fonds Ra&D. En mise en scène, le projet de recherche peut naître de questionnements liés à de nouvelles productions, en collaboration avec des collègues, comme les projets dans le domaine de la danse qui ont pour point de départ un questionnement fondamental. Parfois le projet de recherche financé par le domaine ou par un fonds de tiers se réalise après un long processus de travaux de recherche à petite échelle.

Le cas des chercheurs débutants a également été abordé pendant la visite du comité. A la Manufacture, des intervenants qui enseignent ou encadrent des travaux de Bachelor/Master et qui considèrent que certaines problématiques, identifiées lors de leurs interventions, peuvent faire l'objet d'une recherche approfondie, peuvent être invités à formuler un projet de recherche sur cette base ou à participer à une publication. Certains enseignants peuvent sensibiliser leurs étudiant(e)s à des recherches en cours, les invitant à rejoindre la recherche pendant leur cursus ou après l'obtention de leur diplôme. Cette forme de sensibilisation à la recherche n'est pas généralisée.

Sur le plan formel, l'IRMAS intervient dans l'enregistrement des demandes à travers l'assistance administrative fournie et la vérification des budgets.

S'ensuivent les procédures d'évaluation et de décision du financement décrite ci-dessus (cf. standard 2). Un chercheur a évoqué lors de son entretien avec le comité un manque de transparence de la phase précédant la prise de décision par le Conseil de domaine : suite à l'expertise externe préparée au sujet de sa requête, il n'a pu répondre que par écrit et estime que des questions sont restées ouvertes, notamment liées au problème de non-adéquation de la forme de la demande avec le monde de l'art. Le chercheur en question a indiqué qu'une meilleure lisibilité du processus de décision et une rencontre avec les experts externes auraient facilité les démarches.

Le comité d'évaluation s'est également demandé si les évaluations des requêtes (i.e. demandes de subvention) tenaient compte des résultats de recherche préalables. Une règle observée dans ce contexte semble être d'accepter un maximum de deux projets d'impulsion par chercheur, pour ensuite promouvoir des propositions de projets visant

un financement d'envergure ou par des fonds de tiers. Cependant, « la procédure d'évaluation finale des projets (notamment les exigences à remplir par les chercheuses et chercheurs pour pouvoir redéposer une nouvelle demande) n'en est qu'à ses débuts et devra être affinée et mieux formalisée. » (RAE, p.11)

Lors de la visite du comité, le livre intitulé « L'évaluation de la recherche artistique », publié en 2019, sur les critères de la recherche artistique a été présenté par les auteurs comme outil qui peut servir à l'évaluation des projets terminés, du moins dans le domaine de la musique.

Enfin, le rapport d'autoévaluation décrit l'accompagnement des projets financés comme suit (page 11) : « Le suivi et l'évaluation finale de la qualité des projets se fait par la commission scientifique de l'IRMAS (= les trois responsables de la recherche) sur la base des rapports intermédiaires et/ou finaux qu'établissent les requérants principaux. » L'engagement de personnel dédié aux projets doit être validé par le Conseil de domaine qui se fonde sur la demande de subsides. Aucun cas d'arrêt de projet en cours de route, sur la base d'un rapport intermédiaire ou de dépassement de budget, n'as été rapporté. L'IRMAS privilégie les phases de projet brèves permettant de réaliser à temps les ajustements nécessaires.

Le comité d'évaluation a voulu savoir si, lors de la sélection des projets préparés séparément avec le soutien de chaque école, des tensions pouvaient apparaître lors de l'évaluation des demandes selon la procédure IRMAS qui prépare la décision du Conseil de domaine. Actuellement aucun problème de ce type n'est visible. Cependant, les expert(e)s répètent ici leur proposition d'associer des experts externes ou d'autres parties prenantes à la préparation des axes stratégiques de l'institut qui seraient ensuite à même d'arbitrer des cas de tension, par exemple au cas où le budget Ra&D devait être diminué.

Lors des entretiens, le comité d'évaluation a constaté que le soutien lors de la phase de formulation de projets et l'accompagnement des projets en cours se passe généralement très bien. En revanche, la transparence des prises de décision et l'évaluation finale des projets méritent des améliorations ou peuvent être consolidées.

Comme mentionné dans le RAE (cité ci-dessus), les projets de recherche ne sont pas réellement évalués à la fin. De ce point de vue-là, de nouveaux développements sont nécessaires. En même temps, des démarches en ce sens pourraient donner lieu à une meilleure visibilité de l'IRMAS.

De plus, les expert(e)s rappellent que l'introduction de thèses de doctorat orientées vers la pratique nécessitera la mise en place de jurys externes pour examiner les projets doctoraux.

**Recommandations :**

- Convoquer les demandeurs de fonds avant la prise de décision par le domaine afin de permettre une défense orale du projet.
- Améliorer la lisibilité du processus de sélection des projets retenus pour le financement.
- Développer le système d'évaluation finale des projets de recherche par l'IRMAS.

#### **Standard 4 : Comment la qualité des chercheurs est-elle garantie, comment sont-ils nommés ou sélectionnés, comment leur évolution est-elle suivie et comment leurs résultats de recherche sont-ils évalués dans une perspective d'assurance qualité ?**

Lors de la visite, deux modes d'engagement ont pu être distingués en ce qui concerne le temps de travail rémunéré, consacré à la recherche. Les personnes peuvent être actives dans les écoles moyennant un mandat, qui définit la tâche à remplir et la rémunération. La recherche se fait alors selon ce mandat, pendant une durée déterminée. L'autre cas concerne les personnes engagées sur un poste à durée déterminée ou indéterminée. Leur cahier de charge définit alors le taux d'activité à consacrer à la recherche et les évaluations intermédiaires qui permettent de le vérifier.

Il existe d'autres différences entre les conditions d'engagement dans les trois écoles, concernant les salaires par exemple. Dans toutes les écoles existent différents échelons au sein desquels les activités de recherche sont possibles, à commencer par les étudiant(e)s Master. Ce sont les assistants HES, les collaborateurs et les adjoints artistiques HES, etc. jusqu'aux professeurs HES. Ils sont sélectionnés et nommés selon les différentes législations des cantons et le suivi se fait selon les règles propres à chaque école. En effet, les trois écoles ont des statuts juridiques distincts.

Les objectifs stratégiques du domaine (*annexe 5\_introduction*) comprennent une série d'objectifs institutionnels visant à renforcer le personnel Ra&D, à même d'encourager et d'accompagner les chercheurs qui travaillent sur mandat ou qui sont engagés. Les compétences pour la recherche sont considérées lors de l'engagement de nouveaux professeurs, à côté des autres critères tel que l'enseignement, les prestations de service etc. La formation de la relève et la mise en place d'un 3<sup>e</sup> cycle spécifique constitue un des objectifs scientifiques, comme discuté sous le Standard 1.

Selon les informations reçues pendant la visite, la forme standard d'encadrement devrait être la codirection de thèse dans les trois écoles qui forment le domaine MAS.

De manière générale, dans le domaine de la musique, du théâtre et de la danse, il est difficile de recruter des personnes qui correspondent au profil triple visé par la HES-SO (artiste-enseignant-chercheur).

L'IRMAS propose des activités de sensibilisation à la recherche et des journées professionnelles. Ainsi, chaque année, l'Institut organise des rencontres à destination de différentes catégories du personnel d'enseignement et de recherche.

Une séance d'interview avec les assistant(e)s et doctorant(e)s a permis au comité d'évaluation de s'intéresser à la relève dans les différentes écoles. Une partie des personnes présentes se reconnaissait dans une logique de relève dans une des écoles du domaine, d'autres orientaient plutôt leur carrière vers l'université ou vers d'autres hautes écoles. Il faut préciser que le groupe interviewé se composait de personnes ayant des profils très variés et que la question de l'activité artistique n'était pas abordée.

Le comité d'évaluation a souligné la bonne qualité de la majorité des chercheurs dans les trois écoles, et a remarqué l'effet bénéfique des financements destinés à des chercheurs débutants. Le comité a salué la prise en compte des spécificités de chacune des écoles pour la sélection, l'engagement et le suivi des chercheurs.

Les expert(e)s ont ensuite remarqué que quelques professeurs n'avaient pas de doctorat. Ils sont d'avis que pour mettre sur pied un 3<sup>e</sup> cycle, il faudra structurer et renforcer la politique d'engagement et la définition des profils des postes mis au concours. Comme le comité d'évaluation l'a compris durant la visite, l'IRMAS exerce son rôle dans la définition des profils dans le cadre des différentes écoles, un rôle que l'institut pourrait encore renforcer.

Le comité a noté que la recherche figure de plus en plus fréquemment dans les cahiers des charges du personnel récemment nommé. Dans une culture où les enseignants-chercheurs sont encore minoritaires, les pressions pour remplir d'autres obligations plus largement partagées par d'autres collègues (enseignement, etc.) peuvent prévaloir. Il est particulièrement important que, en tant que pionniers d'une nouvelle façon de travailler au sein de l'institution, ils soient bien soutenus par les directions des écoles et traités avec compréhension par leurs collègues qui sont orientés exclusivement vers l'enseignement afin que leur temps consacré à la recherche soit bien valorisé.

**Recommandation :**

- Veiller au profil des chercheurs, en assurant l'équilibre entre leurs activités dans la recherche, dans l'enseignement et dans le monde professionnel.

## Standard 5 : Ressources financières, infrastructures et personnel au service de la Ra&D

Dans le *rapport d'autoévaluation*, les aspects suivants relatifs aux infrastructures et aux ressources financières sont présentés pour l'IRMAS et pour les trois écoles (*pages 15-17*) : Espaces ; Bibliothèques ; Informatique ; Soutien à la Ra&D et Ressources financières.

Les trois responsables de la recherche (Commission scientifique) disposent de leur place de travail, chacun dans son école, tout comme l'assistante administrative et la comptable de l'IRMAS, qui sont installées à la HEM à Genève. En revanche « les autres personnes impliquées dans la recherche (professeurs, adjoints, assistants) s'installent à la bibliothèque, utilisent des espaces ouverts ou travaillent à distance. » La structure des laboratoires de l'IRMAS peut créer des espaces pour renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe (voir Standard 6).

Chacune des trois écoles dispose d'une bibliothèque qui propose les services habituels en présentiel et en ligne, et offre « des espaces de rencontre et de travail largement utilisés par les étudiant(e)s et les enseignant(e)s. » L'accès aux ressources informatiques existe dans les trois écoles, et permet de travailler avec son propre ordinateur ou sur quelques machines fixes, tandis que les assistants et adjoints des écoles de musique sont équipés d'un ordinateur portable.

Au sujet du soutien à la Ra&D, le *rapport d'autoévaluation* énumère les services assurés par les trois écoles qui vont de la production de matériel imprimé, audio ou vidéo, à l'accès aux salles de production, et comprennent les ressources humaines et les services financiers liés au personnel et aux projets Ra&D. Ce soutien plutôt technique s'ajoute aux activités d'encouragement à la recherche par l'IRMAS décrites aux Standards 2 et 3.

Les ressources financières à disposition de l'IRMAS couvrent les frais de fonctionnement (salaires et infrastructures) par une enveloppe annuelle de 110.000 CHF. Un montant plus important est géré par l'institut afin de financer des



projets d'impulsion ou d'envergure, des actions de valorisation de résultats et la préparation de demandes de subsides à des fonds de tiers (872.124 CHF en 2018). La somme gérée affiche un net accroissement durant les dernières années (584.484 CHF en 2016). En revanche, le montant financé par des fonds de tiers n'a pas dépassé 200.000 CHF en 2018. Le domaine M&AD et l'IRMAS devront s'attaquer à l'objectif de satisfaire la valeur cible de la planification stratégique 2017-2020 qui prévoit que 30% du « budget global projets » provienne de fonds de tiers (y compris les prestations en nature).

Rappelons encore la situation du personnel au service de la Ra&D dans les trois écoles, décrite sous le Standard 4. La HES-SO accordait en 2018 850.000 CHF comme financement de base des activités Ra&D dans les trois écoles. Avec le montant qui lui est alloué, la HEM finance le pourcentage 'Recherche' selon le cahier des charges des professeurs et quelques postes d'assistants artistes, l'HEMU vise la création d'un nombre de nouveaux postes de chercheurs et la Manufacture a développé un profil spécifique d'assistants chercheurs regroupés au sein du « vivier ».

Le comité d'évaluation a pris connaissance avec satisfaction des bonnes conditions relatives à l'équipement des trois écoles, du soutien à la Ra&D et des enveloppes allouées. Le comité a également remarqué le manque d'espaces dédiés à la recherche, ce qui est un obstacle aux échanges entre chercheurs.

Les expert(e)s encouragent vivement l'IRMAS à renforcer les formats de rencontres virtuelles ou réelles afin de créer une masse critique stimulant la collaboration. Les laboratoires peuvent y jouer un rôle (voir Standard 6).

#### **Recommandation**

- Renforcer les formats de rencontres virtuelles ou réelles afin de créer une masse critique stimulant la collaboration, y compris pour les laboratoires.

### **Standard 6 : Quels mécanismes et structures l'IRMAS a-t-il mis en place pour garantir que la communication interne, l'organisation institutionnelle et les processus décisionnels sont optimaux**

Des séances mensuelles de la Commission scientifique, c'est-à-dire des trois responsables de la recherche, et des séances bimensuelles réunissant l'administratrice et la responsable de l'IRMAS, sont tenues pour permettre la bonne marche de l'institut sur le plan stratégique et en ce qui concerne l'administration.

La Commission scientifique de l'IRMAS participe à certaines séances du Conseil du domaine MAS, notamment quand il s'agit de préparer les décisions sur les demandes de subsides, la préparation du budget et du rapport annuel. La participation des trois responsables de la recherche aux séances du conseil de domaine (appelées « journées au vert ») leur permet de transmettre de l'information et de travailler en commun sur des questions stratégiques en lien avec les activités de recherche, d'animer le dialogue entre les différents arts et leurs méthodes de recherche.

Pour la communication externe, l'IRMAS s'appuie principalement sur son site internet. L'institut y présente le répertoire des projets financés, des ressources pour de nouveaux projets, etc.

Pendant la visite sur place, le comité d'évaluation souhaitait s'informer auprès des différents groupes invités sur l'identité de l'IRMAS. Celle-ci peut évidemment faire l'objet de perceptions très différentes. Les journées d'études proposées par IRMAS permettent de promouvoir l'interdisciplinarité dans la recherche et, selon certains interlocuteurs, ces occasions méritent d'être étendues. L'IRMAS aurait le potentiel de décrire encore mieux le cadre de la recherche dans les trois écoles, afin d'intensifier la collaboration interinstitutionnelle, même au-delà du domaine MAS. Une forte

visibilité de l'IRMAS au sein de la HES-SO pourrait aussi diffuser la compréhension des approches de la « recherche dans et par l'art » et les possibilités de collaboration qu'elles impliquent.

La structure des laboratoires récemment créés permet à l'IRMAS d'organiser des rencontres autour de sujets de recherche choisis.

- Le laboratoire 1 « Penser la performance », dirigé par les responsables 'Recherche' de la HEM et de la Manufacture, propose des séminaires
- Le laboratoire 2 « Musique, arts de la scène et société », dirigé par la responsable recherche de la HEMU, favorise les soirées thématiques.

Selon les chercheurs interviewés, les laboratoires fournissent de nombreuses occasions d'échanges de différentes pratiques de recherche. Cependant, la participation aux laboratoires ne serait pas compensée par une décharge d'autres tâches.

En créant les laboratoires, l'IRMAS entame un changement structurel. Le nom « laboratoire » peut être trompeur : il s'agit de lieux de rencontre entre chercheurs de différents domaines dont les axes de recherche pourraient converger, en favorisant l'échange et la création d'axes de recherche atypiques. Par ailleurs ils proposent une plateforme pour les personnes intéressées par, ou préparant, un doctorat. L'idée de positionner les laboratoires comme incubateurs pour de futurs chercheurs a été avancée lors de la visite.

Le comité d'évaluation remarque que l'organisation s'articule selon des règlements et procédures transparents, des critères clairement définis, profitant de courtes lignes de consultation interne, en se basant sur la périodicité régulière des séances. Pour les processus décisionnels, le comité souligne l'importance des expertises externes. En termes stratégiques, par exemple pour renforcer la relation avec les universités, un ou deux membres externes permanents pourraient rejoindre la Commission scientifique.

Le comité a noté que l'identité de l'IRMAS reste encore subsidiaire dans l'esprit des chercheurs par rapport à celle de l'école dans laquelle ils travaillent. Il est clair que les responsables de la recherche dans chaque école ont établi une relation de travail étroite avec leurs chercheurs, ce qui est tout à fait positif ; cependant, cette proximité encourage les chercheurs à considérer l'école comme l'unité organisationnelle au sein de laquelle la recherche est menée. La présence physique limitée de l'IRMAS dans chaque école y contribue également. Dans le rapport (page 22), il est noté que des activités telles que les colloques sont pris en charge par une des écoles du domaine et que les publications sont actuellement du ressort de l'école qui a le lead du projet de recherche. Le comité convient avec les auteurs du rapport que cela devrait pour l'avenir faire l'objet d'une discussion. En somme, l'efficacité de l'IRMAS dans son effort d'unifier les activités de recherche dans le domaine, et pour accroître sa visibilité à l'extérieur, dépendra en partie de son apparition comme label identifiant sous lequel toutes ces activités se déroulent.

Le comité d'évaluation encourage l'IRMAS à renforcer encore la communication interne. Développer davantage la structure des laboratoires en ce sens semble être un chemin prometteur. Le comité propose encore de diversifier la communication sur l'offre de soutien à la recherche.

**Recommandations :**

- Développer davantage la structure des laboratoires comme outil prometteur de la communication interne.
- Diversifier la communication sur l'offre de soutien à la recherche.

## Domaine 3. Évaluation de la qualité des résultats de recherche

**Comment les résultats des activités de recherche sont-ils vérifiés et comment les résultats sont-ils évalués dans un contexte international ?**

**Standard 7 : Quelles mesures structurelles l'institut de recherche prend-il en matière d'assurance et d'amélioration de la qualité ?**

Comme principes généraux, l'IRMAS veille au respect des standards internationaux<sup>1</sup> en matière des différents types de recherche artistique, des formats de publication, y compris le rang des lieux de concert ou de spectacle, et des colloques internationaux. La stratégie Ra&D est définie et suivie comme décrit aux Standards 1 et 2.

L'assurance qualité de l'IRMAS s'appuie sur les éléments d'évaluation des demandes de financement, les prises de décision, le suivi des projets en cours et l'évaluation finale, décrits plus haut aux Standards 2 et 3. Les projets et le fonctionnement de l'institut font l'objet d'un suivi financier régulier.

L'intégrité académique dans les activités Ra&D est ancrée dans les trois écoles. Une protection des participants qui ne font pas partie de l'équipe de recherche (élèves, étudiants, témoins divers) est en place grâce à l'information sur le code éthique en vigueur.

L'amélioration de la qualité s'appuie sur le reporting annuel qui permet d'accorder la priorité aux axes stratégiques choisis. Les standards du dicastère Qualité de la HES-SO qui s'appliquent aux conditions cadres de la recherche permettent aux responsables du domaine d'y apporter des améliorations.

En vue de l'évaluation des projets dans un contexte international, ils peuvent être comparés à la recherche dans d'autres institutions dans un exercice de Benchmark. Pour la danse, des comparaisons se font avec les équipes de recherche « Création » en Suède ou en Danemark, à l'Université du Québec à Montréal, ou avec des équipes actives à Berlin. La recherche en musique établit souvent des comparaisons avec les universités du Québec et les réseaux européens, mais n'établit que peu de proximité avec la France, où peu de projets seraient en cours, sauf à l'ENSATT de Lyon.

Sur la base des travaux du groupe qui prépare des propositions pour un doctorat orienté vers la pratique, l'IRMAS souhaite maintenir deux approches de la recherche, artistique et académique. Le choix d'institutions de référence doit se faire en conséquence. Une piste intéressante identifiée par le groupe de travail est offerte par le programme doctoral SACRe, créé en 2012 par six institutions françaises actives dans les arts et les sciences de l'éducation. Selon le site de l'Université de Paris Sciences & Lettres (PSL) : « L'objectif de SACRe est de permettre l'émergence et le développement de projets originaux associant création et recherche. Cette formation doctorale, interdisciplinaire dans son esprit, réunit des artistes, créateurs et interprètes, des théoriciens en sciences exactes, humaines et sociales, mettant ainsi en jeu une étroite articulation de la pensée et du sensible. »

---

<sup>1</sup> Le comité étant constitué d'experts ayant une expérience approfondie des standards de recherche dans leur domaine et ce, pour chaque expert, dans plusieurs pays, le terme "standards internationaux" reflète le point de vue collectif du comité sur les standards de recherche par rapport auxquels les activités de l'IRMAS peuvent être évaluées.

Le comité d'évaluation reconnaît les efforts consentis par l'IRMAS pour respecter les standards internationaux de recherche. Il a pris note du système d'assurance qualité mis en place, par exemple lors de l'évaluation des demandes de financement et à travers le suivi des projets, à un rythme trimestriel dans les HE de musique, en continu à la Manufacture. Le comité rappelle que l'évaluation finale des projets doit être renforcée afin de contribuer pleinement à l'amélioration de la qualité (Standards 3 et 4).

L'IRMAS a déjà fourni un effort considérable en améliorant la qualité en 2017 suite à sa participation à la phase pilote du dicastère qualité de la HES-SO. Les expert(e)s proposent d'aligner les futures démarches d'évaluation externe avec l'établissement périodique de la stratégie Ra&D du domaine.

En ce qui concerne la comparaison de la recherche avec d'autres institutions (Benchmarking), les expert(e)s proposent d'adopter les profils des chercheurs actifs dans les institutions de référence pour définir les exigences des postes mis au concours dans les trois écoles.

**Recommandations :**

- Engager du personnel disposant d'un doctorat afin d'accélérer le processus vers un 3<sup>e</sup> cycle de qualité.
- Augmenter la visibilité de l'IRMAS au sein des trois écoles, à l'extérieur et sur le plan international, pour améliorer la qualité de ses offres.

## Domaine 4. L'impact des résultats de recherche

***Dans quelle mesure les activités de recherche contribuent-elles à améliorer l'enseignement et les pratiques artistiques propres à la musique et aux arts de la scène ? Dans quelle mesure permettent-elles une compréhension approfondie des thèmes étudiés ?***

**Standard 8 : Comment l'institut de recherche se positionne-t-il dans l'environnement culturel public et comment ancre-t-il ses activités dans des contextes sociaux plus larges ?**

Les retombées de la recherche sur l'enseignement font l'objet d'un suivi annuel de la Ra&D du domaine (Standard 1). Les responsables de l'institut sont convaincus que la recherche fait évoluer les enseignements (Standard 2). Selon les trois écoles, les étudiant(e)s entrent en contact avec la recherche au cours de leurs cursus et/ou lors du travail final de leurs études de Bachelor ou de Master.

Selon la compréhension du comité d'évaluation, certains projets consultés, surtout en musique, sont consacrés à l'apport du travail de recherche à la formation. Lors des interviews, des chercheurs ont expliqué que leur implication dans les projets de recherche, quels qu'ils soient, pouvait influencer leur pratique de l'enseignement, et qu'ils considéraient que cette pratique de la recherche leur donnait des outils pédagogiques. Un intervenant en danse expliquait avoir révolutionné son approche grâce au travail de recherche. Un exemple en musique (le contrepoint) est enseigné sur la base de résultats de la recherche réalisée par l'enseignante. La recherche en pédagogie musicale comprend un lien naturel avec l'enseignement.

L'IRMAS gère des moyens destinés à soutenir des projets permettant la diffusion des résultats de la recherche dans l'environnement culturel. Le *rapport d'autoévaluation* énumère quelques projets dont on espère un impact social sur l'environnement culturel immédiat des écoles. Les projets d'envergure doivent déjà prévoir des aspects de diffusion, comme par exemple des traductions en anglais, etc. Mais une 2<sup>e</sup> demande pour financer des actions de diffusion peut être déposée. Les chercheurs artistes ont déjà souvent leur propre réseau de diffusion très efficace.

A part l'impact sur la formation, d'autres retombées concrètes des activités de recherche peuvent être constatées. Certains projets permettent de mesurer l'effet escompté des développements étudiés, comme par exemple l'effet avéré de la musique en psychiatrie. La création d'un réseau européen de chercheurs en musique médiéval constitue un autre exemple de retombée concrète des projets.

Le rôle de l'IRMAS est d'organiser des moments de partage et de valorisation des activités de recherche du domaine MAS (présentation des travaux de Bachelor et de Master, journées d'échange et de formation) et de promouvoir le contact entre chercheur et étudiant(e)s à tous les niveaux. L'organisation de colloques scientifiques et de spectacles, et autres formes de présentation, est du ressort de chacune des trois écoles.

L'IRMAS met en ligne une liste de tous les projets en cours, ainsi que des projets terminés. Cette liste permet d'accéder à la page internet 'Recherche' de l'école concernée. Selon la présentation choisie, dans certains cas par un court-métrage, cette page permet de prendre connaissance des enjeux ou résultats du projet, en plus d'un bref aperçu écrit des dates et acteurs clés du projet. Un lien peut finalement donner accès au site propre du projet alimenté par le groupe de recherche, qui permet de diffuser les résultats plus détaillés.

Selon le *rapport d'autoévaluation* (page 22), de nouvelles règles de publication des résultats de recherche sont en discussion dans le domaine MAS. Ainsi, le rapport scientifique de chaque projet terminé devrait être systématiquement

accessible en ligne et une publication adaptée aux arts performatifs deviendrait obligatoire, sans se limiter aux formats usuels des revues professionnelles ou scientifiques.

L'archivage et la mise à disposition de données de recherche sont aussi mentionnés comme champ d'action de l'IRMAS, tout comme la stratégie open-access de la HES-SO. Des logiciels open source ou un atlas de la pensée accessible en ligne sont des exemples mentionnés, qui vont dans ce sens.

Les membres du comité d'évaluation ont souligné la richesse des canaux de diffusion de la production des résultats de recherche. Ils se sont montrés particulièrement satisfaits du fait que beaucoup de projets comprennent la thématique de leur impact sur l'enseignement et que les travaux de Bachelor et Master sont inclus dans les activités de mise en réseau par l'IRMAS.

Les expert(e)s proposent de tester un lien supplémentaire entre recherche et formation : celui d'informer systématiquement les enseignants ou les responsables de filière sur des projets de recherche à venir, afin de leur permettre d'en tenir compte dans la préparation de l'année académique suivante.

Les expert(e)s se sont encore intéressé(e)s à l'effet de projets de courte durée (travail de Master, projet d'impulsion) sur l'insertion professionnelle. Selon les réactions reçues, l'IRMAS pourrait inclure des éléments sur l'activité de recherche et d'autres aspects d'insertion professionnelle dans les formations destinées aux étudiant(e)s avancé(e)s et aux chercheurs débutants.

Enfin, les expert(e)s invitent l'IRMAS à vérifier si le format de mise en ligne des projets de recherche terminés et des projets en cours sur son site (ou celui des écoles) correspond aux besoins des utilisateurs ou s'il serait judicieux de développer une archive de projets qui mettrait en lien les travaux de recherche intra- et interinstitutionnels. Le comité d'évaluation apprécie les moyens de publications des résultats de recherche, qui permettent actuellement l'accès à ces résultats. Mais le comité n'est pas convaincu que cet accès soit garanti à l'avenir et propose à l'IRMAS, selon les principes de la science ouverte, de rendre les publications plus accessibles et pérennes. Un premier pas dans cette direction serait l'accès ouvert à une documentation détaillée pour tous les projets, telle qu'elle a été mise à disposition du groupe d'experts pour les projets choisis pour la présente évaluation.

### **Recommandations**

- Informer systématiquement les enseignants ou les responsables de filière sur des projets de recherche à venir, afin de leur permettre d'en tenir compte dans la préparation de l'année académique suivante.
- Inclure des notions d'insertion professionnelle comprenant l'activité de recherche dans les formations destinées aux étudiant(e)s avancé(e)s et aux chercheurs débutants.
- Vérifier le format de mise en ligne des projets de recherche terminés et des projets en cours pour s'assurer qu'il corresponde aux besoins des utilisateurs.
- Garantir la survie des résultats de recherche, en proposant de les archiver, de pérenniser les publications, d'héberger les sites etc.

## Domaine 5. Résultats de recherche et publication

Ce domaine d'évaluation est ajouté au canevas habituel de l'agence MusiQuE, composé des domaines 1 à 4, dans le but d'évaluer la pertinence et la qualité des résultats de recherche menée depuis 2015 sous l'égide de l'IRMAS. Un choix de projets de recherche a été mis à disposition du comité d'évaluation via le site internet IRMAS Evaluation, sous forme d'une documentation détaillée par projet (requête, rapport d'activité final, publications, liens vers des présentations vidéos, etc.).

La présentation des résultats de recherche et leur publication révèle des différences sur le plan scientifique et culturel. Certains projets donnent lieu à des manifestations culturelles dans les écoles ou dans d'autres lieux, d'autres font l'objet de communications scientifiques, de publications en ligne et imprimées, etc. Ainsi, le mode de publication des résultats peut aller de l'article dans un journal avec comité de lecture jusqu'aux différentes formes de sensibilisation de la communauté en passant par la valorisation dans l'enseignement.

Le comité d'évaluation a remarqué que l'implication de l'IRMAS comme institut de recherche n'a pas été signalée à chaque manifestation culturelle. De brefs commentaires sur chaque projet de recherche présenté sont rassemblés dans l'annexe 3.

Dans un premier temps, le comité d'évaluation a analysé avec les responsables de la recherche et les directeurs des trois écoles, la portée de l'évaluation attendue. Le comité a retenu qu'il s'agit d'évaluer

- les types de recherche identifiés, selon des indicateurs portant sur le cadre (local / national / international),
- la mixité des approches de la recherche et
- les choix thématiques.

L'importance des critères pour évaluer la recherche centrée sur les praticiens a été identifiée comme un deuxième aspect à discuter. Ces deux aspects sont complémentaires aux domaines 1 à 4 évalués auparavant.

### Types de recherche identifiés (international, mixité d'approche, thématique)

En musique, des projets de qualité très variables étaient à disposition du comité d'évaluation, dont certains biens étayés au niveau international. En comparant les descriptifs des projets, il apparaît que le choix des projets présentés sur le site IRMAS Evaluation est parfois redondant : il y a des doublons, des projets en série, parfois avec des éléments identiques dans différentes demandes de financement.

Les domaines de l'interprétation et de la création semblent sous-représentés dans la recherche musicale par rapport au portefeuille de projets et de la mission de l'IRMAS. Mis à part le projet « Ganassi », le débouché principal de ces projets semble être la mise à disposition d'outils pédagogiques pour des compositeurs ou arrangeurs. Quelques projets suivent une approche entièrement académique, que le comité juge plus appropriée à une université.

La documentation des projets en danse (préparation, production, processus et livrable) était très complète et bien présentée. Les pratiques de la recherche dans ce domaine affichent une forte volonté de collaborer entre artistes et chercheurs académiques. L'ensemble des projets englobe des partenaires internationaux (Allemagne, Brésil, États-Unis, France, etc...) avec une forte implication des chercheurs et artistes de France. Cependant, aux yeux du comité d'évaluation, dans certains cas les modalités de sélection des chercheurs associés aux projets ne sont pas claires. Les deux projets d'envergure, Composition (publication) et Figures (site internet), offrent des outils de recherche qui

peuvent également être utilisés pour des besoins pédagogiques des communautés professionnelle et académique (universitaire).

Parmi les projets en théâtre, le cadre des travaux de recherche est très inégal, certains ayant une portée internationale, d'autres un ancrage très local. Peu de projets se situaient dans les champs de la « recherche-crédation » et de l'« analyse des pratiques ».

#### Recherche menée par les praticiens, quels critères ?

Le comité d'évaluation a remarqué que la présentation des résultats des projets de recherche se restreint souvent à des formes assez conventionnelles. La variété des différents canaux de diffusion pourrait donc constituer un critère d'évaluation de la recherche-crédation, orientée artistique, menée par les praticiens. Ainsi le comité d'évaluation recommande à l'IRMAS de vérifier le format de mise en ligne des projets de recherche terminés et des projets en cours pour s'assurer qu'il corresponde aux besoins des utilisateurs (Standard 8).

La lecture des différents types de projets a révélé une certaine prudence dans les méthodes et approches des projets d'envergure, alors que les projets d'impulsion comportent plus de propositions imaginatives et innovantes. Les expert(e)s pensent que les projets d'impulsion se prêtent mieux à tester des approches imaginatives et risquées, à cause de leur plus petite taille. Mais le comité d'évaluation souligne que les projets d'envergure doivent aussi viser l'innovation et que les chercheurs ne doivent pas par excès de prudence se réfugier derrière des critères conventionnels.

En conclusion, les critères d'évaluation de la recherche menée par les praticiens sont soumis à une évolution continue. Il est important pour l'IRMAS, notamment pour garder sa crédibilité internationale, de chercher à se positionner au plus près des derniers développements en la matière.

Le comité d'évaluation conclut de l'étude des projets de recherche que les priorités thématiques et l'approche méthodologique correspondent à ses attentes. La participation d'artistes au même titre que d'universitaires est relevée comme point fort. Quelques projets transdisciplinaires, avec un grand nombre de participants, constituent un autre point fort dans le portfolio de l'IRMAS.

Dans les travaux consultés, dans bien des cas la recherche « en art » ne se distingue pas clairement de la recherche « académique ». Ainsi la recherche « par » la musique est sous-représentée par rapport aux études « sur la » musique.

Selon la compréhension du comité, le choix des projets soumis pour évaluation comportait beaucoup de travaux à orientation pédagogique. Les expert(e)s ont évoqué dans le présent rapport (cf. standard 1) l'absence d'un 3<sup>e</sup> cycle. La présence d'une communauté d'étudiants artistes-chercheurs de 3<sup>e</sup> cycle pourrait orienter les activités davantage vers des projets de recherche-crédation.

D'autres remarques d'ordre plutôt technique résultent de l'étude des projets :

- La présentation de l'état de l'art dans le domaine étudié est très inégal, et le comité propose d'exiger une étude plus rigoureuse des approches préexistantes.
- La traduction de ces projets en anglais peut être une piste importante pour la reconnaissance internationale des projets de l'IRMAS à l'avenir.



- Le comité suggère encore d'éviter des requêtes en série pour financer des projets par les fonds de la HES-SO. Avec une expérience accrue, des financements de fonds de tiers devraient être privilégiés.

Le comité d'évaluation pense que les choix de financement de la recherche par des fonds de la HES-SO, supervisé par l'IRMAS, devraient évoluer afin de mieux refléter les axes prioritaires et les critères stratégiques. Pour y arriver, les demandes de financement devraient mieux présenter les priorités stratégiques poursuivies par les projets.

Pour avancer dans cette direction, les expert(e)s ont fait des recommandations sur base des analyses menées ci-dessus (cf. standards 1 et 2). Il s'agit d'une part d'explicitier les priorités de la recherche pour un profil mieux défini et une stratégie plus claire de l'IRMAS (standard 1). D'autre part, des experts qui contribuent à la rédaction des préavis, ou des spécialistes qui interviennent dans l'évaluation de requêtes concernant les projets d'envergure pourraient être associés à la préparation des axes stratégique par la commission scientifique, élargissant la composition de cette commission (standard 2).

**Recommandations :**

- Une fois que les axes de recherche prioritaires seront choisis, il faudrait réfléchir à l'introduction d'une stratégie permettant de guider les décisions de financement vers un équilibre pour ne pas pénaliser un axe par rapport aux autres.
- Pour une évaluation après la prochaine période stratégique, il faudrait présenter un choix de projets plus proche des objectifs stratégiques de l'institut.

## Liste des recommandations

<p><b>Domaine 1. Le profil de l'institut de recherche</b></p> <p><i>Dans quelle mesure ce profil est-il pertinent d'un point de vue artistique, universitaire et social pour le contexte plus large du secteur international de la musique, de la danse, du théâtre et des arts, comment cette pertinence est-elle reflétée dans des programmes de recherche spécifiques et quelle est l'ampleur de ces programmes ?</i></p>
<p><b>Standard 1.</b> Comment l'institut de recherche formule-t-il sa mission et sa vision (ou ses buts et objectifs) en ce qui concerne les activités de recherche ?</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Clarifier le profil et la stratégie de l'IRMAS pour rendre plus explicite le choix des axes prioritaires de recherche.</li><li>• Connecter les objectifs stratégiques de la recherche appliquée aux trois autres missions des HES.</li><li>• Poursuivre toutes les options pour l'introduction d'un 3<sup>e</sup> cycle, y compris la préparation d'un programme développé en commun avec le domaine Design et Arts visuels.</li></ul>
<p><b>Standard 2 :</b> Comment cette mission est-elle réalisée, comment la structure, les activités et les procédures d'évaluation de l'institut la garantissent-elles ?</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Elargir la composition de la commission scientifique incluant des chercheurs extérieurs réputés quand il s'agit de développer les axes stratégiques de l'institut.</li><li>• Proposer des forums d'échange pour explorer davantage les approches de recherche interdisciplinaire et les méthodes dont ces projets auraient besoin.</li><li>• Etablir ou promouvoir les collaborations avec d'autres hautes écoles pour consolider la recherche.</li></ul>
<p><b>Domaine 2. L'organisation des activités de recherche</b></p> <p><i>De quelle manière l'organisation des activités de recherche et les collaborations avec des partenaires externes contribuent-elle à la qualité qui est visée ?</i></p>
<p><b>Standard 3 :</b> Comment les activités de recherche sont-elles favorisées et suscitées au sein du domaine ? Comment les projets sont-ils sélectionnés, soutenus du début à la fin et évalués ?</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Convoquer les demandeurs de fonds avant la prise de décision par le domaine afin de permettre une défense orale du projet.</li><li>• Améliorer la lisibilité du processus de choix des requêtes retenues pour le financement.</li><li>• Développer le système d'évaluation finale des projets de recherche par l'IRMAS.</li></ul>
<p><b>Standard 4 :</b> Comment la qualité des chercheurs est-elle garantie, comment sont-ils nommés ou sélectionnés, comment leur évolution est-elle suivie et comment leurs résultats de recherche sont-ils évalués dans une perspective d'assurance qualité ?</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller au profil des chercheurs, en assurant l'équilibre entre leurs activités dans la recherche, dans l'enseignement et dans le monde professionnel.</li></ul>

<b>Standard 5</b> : Ressources financières, infrastructures et personnel au service de la Ra&D
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les formats de rencontres virtuelles ou réelles afin de créer une masse critique stimulant la collaboration, y compris pour les laboratoires.</li> </ul>
<b>Standard 6</b> : Quels mécanismes et structures l'IRMAS a-t-il mis en place pour garantir que la communication interne, l'organisation institutionnelle et les processus décisionnels sont optimaux ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer davantage la structure des laboratoires comme outil prometteur de la communication interne.</li> <li>• Diversifier la communication sur l'offre de soutien à la recherche.</li> </ul>
<b>Domaine 3. Évaluation de la qualité des résultats de recherche</b>
<i>Comment les résultats des activités de recherche sont-ils vérifiés et comment les résultats sont-ils évalués dans un contexte international ?</i>
<b>Standard 7</b> : Quelles mesures structurelles l'institut de recherche prend-il en matière d'assurance et d'amélioration de la qualité ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager du personnel disposant d'un doctorat afin d'accélérer le processus vers un 3<sup>e</sup> cycle de qualité.</li> <li>• Augmenter la visibilité de l'IRMAS au sein des trois écoles, à l'extérieur et sur le plan international, pour améliorer la qualité de ses offres.</li> </ul>
<b>Domaine 4. L'impact des résultats de recherche</b>
<i>Dans quelle mesure les activités de recherche contribuent-elles à améliorer l'enseignement et les pratiques artistiques propres à la musique et aux arts de la scène ? Dans quelle mesure permettent-elles une compréhension approfondie des thèmes étudiés ?</i>
<b>Standard 8</b> : Comment l'institut de recherche se positionne-t-il dans l'environnement culturel public et comment ancre-t-il ses activités dans des contextes sociaux plus larges ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer systématiquement les enseignants ou les responsables de filière sur des projets de recherche à venir, afin de leur permettre d'en tenir compte dans la préparation de l'année académique suivante.</li> <li>• Inclure des notions d'insertion professionnelle comprenant l'activité de recherche dans les formations destinées aux étudiant(e)s avancé(e)s et aux chercheurs débutants.</li> <li>• Vérifier le format de mise en ligne des projets de recherche terminés et des projets en cours pour s'assurer qu'il corresponde aux besoins des utilisateurs.</li> <li>• Garantir la survie des résultats de recherche, en proposant de les archiver, de pérenniser les publications, d'héberger les sites etc.</li> </ul>
<b>Domaine 5. Résultats de recherche et publication</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois que les axes de recherche prioritaires seront choisis, réfléchir à l'introduction d'une stratégie permettant de guider les décisions de financement vers un équilibre pour ne pas pénaliser un axe par rapport aux autres.</li> <li>• Pour une évaluation après la prochaine période stratégique, il faudrait présenter un choix de projets plus proche des objectifs stratégiques de l'institut.</li> </ul>

## Conclusion

Le groupe d'experts a pu découvrir, à travers le *rapport d'autoévaluation* et les visites à Lausanne et à Genève, un vaste éventail de projets de recherche, portés par beaucoup d'acteurs de différents domaines de la musique et des arts de la scène. Les projets se déroulent dans les deux Hautes écoles de Musique de Lausanne et Genève (HEMU et HEM) et dans La Manufacture à Lausanne et au-delà. Ils dépassent le cadre institutionnel pour différentes raisons : la restitution des résultats se produit dans la mesure du possible sur scène ou dans des ateliers à accès public, dans beaucoup de cas les chercheuses et chercheurs sont actifs dans différentes institutions et poursuivent leur propre activité artistique.

Les trois hautes écoles citées sont réunies dans le domaine Musique et Arts de la Scène (MAS) de la HES-SO et au sein de ce domaine, en 2013, l'Institut de Recherche en Musique et Arts de la Scène (IRMAS) a été créé. C'est cette structure qui fait l'objet de l'évaluation des activités de recherche présentées dans ce rapport. Les conclusions ont été tirées selon une approche SWOT.

Concernant le profil de l'IRMAS, le comité d'évaluation a noté la bonne collaboration entre les trois hautes écoles, donnant à l'institut une base solide de fonctionnement. Le développement de laboratoires apparaît comme une force du fait qu'ils permettent de pratiquer la recherche artistique (ou « recherche en art »). Les expert(e)s ont relevé comme autre point positif que les praticiens sont actifs dans la recherche au même titre que les chercheuse et chercheurs académiques. Un rôle important de la recherche est celui de stimuler l'innovation pédagogique. Dès lors, l'IRMAS apparaît comme un moteur de la recherche permettant d'améliorer la formation.

L'orientation stratégique 2017-2020 a permis à l'IRMAS de soutenir des travaux de recherche variés, renforçant l'intérêt et les ambitions des chercheuses et chercheurs. Elle a stimulé des projets interdisciplinaires. Le groupe d'experts est convaincu que la nouvelle stratégie 2021-2024, actuellement en élaboration, devrait se concentrer davantage sur des axes stratégiques moins nombreux, adaptés au domaine de la musique et des arts de la scène. Cette stratégie plus spécifique permettrait de viser des objectifs de recherche « plus mesurables » et d'attirer du personnel plus spécialisé. Pour y arriver, le groupe d'experts recommande entre autres d'étendre la tâche confiée aux expert(e)s externes au-delà de la revue des demandes de financement afin de les impliquer dans le développement de la vision et de la stratégie de l'institut.

Afin de renforcer les activités de recherche, le groupe d'experts encourage l'institut à poursuivre l'exploration des différentes possibilités qui existent pour introduire un 3<sup>e</sup> cycle d'études au niveau doctoral, et ceci en commun avec le domaine Design et Arts visuels de la HES-SO.

Dans l'organisation des activités de recherche, le groupe d'experts a relevé l'excellent accompagnement des demandes de financement et des projets de recherche en cours. L'IRMAS arrive ainsi à susciter l'intérêt d'un nombre considérable de chercheuses et chercheurs. Après quelques années de promotion assez large, il s'agira de structurer et renforcer la qualité de la recherche, de l'ouvrir vers des institutions à l'extérieur du domaine MAS. L'évaluation des demandes pourrait devenir plus rigoureuse, en collaboration étroite entre les trois hautes écoles et en renforçant l'expertise externe.

A part une petite structure administrative, l'IRMAS ne dispose pas d'espaces dédiés aux travaux de recherche. Le défi consiste donc à fournir l'effort nécessaire pour organiser des rencontres présentes ou virtuelles afin de créer une masse critique plus importante, de partager les pratiques et stimuler les collaborations. Le comité d'évaluation pense qu'il faudra globalement augmenter la communication interne et externe de l'IRMAS.

Quant à la publication des résultats de recherche et des autres informations sur les projets passés et en cours, le groupe d'experts propose de créer un site et une structure permettant l'accès aux chercheuses et chercheurs en interne et depuis l'extérieur. L'information en ligne, mise à disposition pour cette évaluation, est très intéressante et pourrait servir de modèle pour la mise à disposition future des activités de recherche.

Les pratiques d'évaluation de la qualité des résultats de recherche par l'IRMAS ont semblé assez incohérentes aux yeux du comité d'évaluation. Alors que l'évaluation des demandes et l'accompagnement des projets en cours sont menés efficacement, comme mentionné ci-dessus, la qualité de la diffusion des résultats apparaît plutôt inégale. Les expert(e)s proposent à l'IRMAS de viser plus de visibilité dans les trois institutions, à l'extérieur et sur le plan international. Grâce à l'implication de contributeurs externes dans la commission scientifique, l'IRMAS pourrait s'établir comme label reconnu.

L'impact des résultats de recherche est visible dans la formation et soutient l'insertion des diplômés dans le monde professionnel. En effet, le groupe d'experts a reçu beaucoup de témoignages d'impact positif de certains projets sur l'enseignement et sur l'orientation des étudiant(e)s impliqués. Il faudra cependant veiller à ce que les jeunes chercheuses et chercheurs n'enchaînent pas trop de projets et ne restent pas dans l'école trop longtemps en s'éloignant de la vie professionnelle de musiciens ou d'artistes. L'objectif serait plutôt d'impliquer d'autres chercheurs de l'extérieur.

Le groupe d'experts a constaté des résultats inégaux dans les projets de recherche qui lui ont été soumis. Les uns sont de très bons projets, d'autres moins intéressants et moins innovants. L'approche de recherche va de l'expérience artistique jusqu'à l'étude rigoureusement académique. Sans entrer dans une critique détaillée des résultats de recherche, le groupe d'expert y voit la nécessité de clarifier l'orientation stratégique de l'IRMAS, notamment en prenant comme référence des institutions ayant un profil similaire. Promouvoir la recherche-crédation et l'analyse des pratiques artistiques comme axes de recherche pourraient faire partie de la vision future de l'IRMAS.

---

## Annexe 1. Programme de la visite sur place

### Mardi 25 février 2020 – Arrivée à Genève

Heure	Session	Personnes présentes	Lieu
Dans l'après-midi	<b>Arrivée des membres du comité d'évaluation</b>	Membres du comité d'évaluation sauf J. Cox & G. Schiller	Genève
19:15	Repas du soir	Membres du comité d'évaluation sauf G. Schiller	Genève, <i>La Bagatelle</i> Boulevard James-Fazy 20,

### Mercredi 26 février 2020 – Journée à Lausanne

Heure	Session	Personnes présentes en plus du comité d'évaluation	Lieu
08:00	<b>Départ de l'hôtel pour le voyage Genève-Lausanne (train)</b>		
	Voyage en train Genève-Lausanne, départ 8h12, arrivée 8h48		
09:00-09:05	<b>Accueil</b>		Lausanne
09:05-10:15	<b>Réunion du comité d'évaluation</b>	[Comité d'évaluation seul]	Lausanne
10:15-11:30	<b>Séance 1</b> <i>Commission scientifique IRMAS</i>	Responsables de la recherche des trois institutions : Angelika Güsewell, Yvane Chapuis, Rémy Campos  Collaboratrice administrative de l'IRMAS : Sarah Gaspar dos Santos	Lausanne

11:30-12:00	Pause et travail avec le/la secrétaire		
12:00-13:00	<b>Séance 2</b> <i>Conseil de domaine</i>	Directeurs des trois hautes écoles : Philippe Dinkel, Noémie Robidas, Frédéric Plazy	Lausanne
13:00-14:00	Déjeuner du comité d'évaluation (traiteur) et travail avec le/la secrétaire		
14:00-15:30	<b>Séance 3</b> <i>Chefs de projets : projets d'envergure</i>	HEMU : Pierre-François Coen, Cédric Bornand Manufacture : Loïc Touzé (danse), Nicolas Zlatoff (théâtre) HEM : David Chappuis, Luis Naon	Lausanne
15:30-16:00	Pause et travail avec le/la secrétaire		
16:00-17:30	<b>Séance 4</b> <i>Discussion documentation projets d'envergure</i>	[Comité d'évaluation seul]	Lausanne
17:30-18:00	Pause et travail avec le/la secrétaire		
18:00 – 19:00	Retour en train à Genève, départ 18h12, arrivée 18h50		
19:30-20:00	Repas du soir	[Comité d'évaluation seul]	Genève, <i>Alfredo</i> , Rue de Chantepoulet 6

#### Jeudi 27 février 2020 – Journée à Genève

Heure	Session	Personnes présentes en plus du comité d'évaluation	Lieu
08:30	<b>Départ de l'hôtel pour se rendre à la HEM</b>		
09:00-10h30	<b>Séance 5</b> <i>Chefs de projets : projets d'impulsion</i>	HEMU : Pierre Goy et Floriane Bourreau Manufacture : Myrto Katsiki (danse) Flavia Papadaniel (théâtre) HEM : Claudia Dora, Niels Berentsen	Genève
10:30-11:30	<b>Séance 6</b> <i>Discussion documentation projets d'impulsion</i>	[Comité d'évaluation seul]	Genève
11:30-12:00	Pause et travail avec le/la secrétaire		
12:00-13:00	<b>Séance 7</b>	Etudiants	Genève

	<p><i>Enseignement recherche</i></p> <p>Note : le comité choisira comment gérer cette séance : rencontrer les deux groupes ensemble (mais conflits d'intérêt potentiels), ou se séparer en deux salles pour mener deux rencontres en parallèle, ou rencontrer successivement les deux groupes.</p>	<p>HEMU : Aurélie Brémond (bachelor), Arnaud Gilbert (master)  La Manufacture : Julien Meyer (MAT), Martin Reinartz (BAT)  HEM : Laure Magnien (master), Simon Kandel (master)</p>	
		<p>Enseignants  HEMU : Marie Chabbey  Manufacture : Stéphane Bouquet  HEM : Aurélien Poidevin</p>	Genève
13:00-13:45	Déjeuner du comité d'évaluation (traiteur)		
13:45-14:45	<p><b>Séance 8</b>  <i>Ressources humaines (RH) et finances</i></p>	<p>Responsables RH et finances des trois écoles :  HEMU : Laurence Jovicic (RH), Christophe Descamps (finances)  Manufacture : Sarah Neumann (RH et finances)  HEM : Maya Kaeser (RH), Alexandra Delle Rose (finances)</p>	Genève
14:45-15:45	<p><b>Séance 9</b>  <i>Corps intermédiaire/relève</i></p>	<p>Assistant.e.s et/ou doctorant.e.s :  HEMU : Alessandro Ratoci (doctorant), Matthieu Thomas (assistant)  Manufacture : Prune Beuchat (assistante), Maxine Reys (doctorante)  HEM : Tiago Freire, Massimo Pinca</p>	Genève
15:45-17h30	Travail du comité pour préparer le retour		
17:30-18:00	<b>Retour du Comité</b>	Conseil de domaine, commission scientifique de l'IRMAS, toutes personnes intéressées	Genève



## Annexe 2. Liste de documents mis à disposition du comité d'évaluation

### Introduction

Annexe 1 : Stratégie académique du domaine et ses annexes

Annexe 2 : Stratégie Ra&D du domaine 2017-2020

Annexe 3 : Règlement de l'IRMAS 2013

Annexe 4 : Rapport d'activité de l'IRMAS 2013

Annexe 5 : Rapport d'activité de l'IRMAS 2018

### Domaine 1

Annexe 1 : Stratégie du domaine et ses annexes

Annexe 2 : Rapport d'activité de l'IRMAS 2018

Annexe 3 : Liste des partenaires de l'IRMAS 2015-2020

Annexe 4 : Liste des doctorats en cours

Annexe 5 : Programme d'égalité des chances des HES 2017-2020

Annexe 6 : Politique cadre HES-SO à l'égard de la diversité

Annexe 7 : Politique et Actions Egalité des 3 écoles + Annexes 7.1 à 7.13 : détail écoles

Annexe 8 : Canevas expertise externe IRMAS

Annexe 9 : Canevas préavis IRMAS

Annexe 10 : Règlement pour les laboratoires de l'IRMAS

Annexe 11 : Laboratoire Arts et société

Annexe 12 : Laboratoire Penser la performance

Annexe 13 : Journées IRMAS 2017, 2018 et 2019

Annexe 14 : Exemples d'activités des écoles en lien avec la recherche

Annexe 15 : Projets en cours financés par des fonds labellisés

### Domaine 2

Annexe 1 : Concept Ra&D du domaine Musique et Arts de la scène

Annexe 2 : Formulaire demande de subsides HES-SO

Annexe 3 : Canevas préavis IRMAS

Annexe 4 : Dispositions d'application du règlement du fonds de recherche et d'impulsions

Annexe 5 : Liste experts externes

Annexe 6 : Canevas expertise externe

Annexe 7 : Canevas rapport intermédiaire

Annexe 8 : Canevas rapport final

Annexe 9 : Procédure IRMAS

Annexes 10a et 10b : Procédure IRMAS

Annexe 11 : Procédure IRMAS

Annexe 12 : LHEV

Annexe 13 : Règlement interne sur le personnel de la HES-SO Genève

Annexe 14 : HEMU, modalités d'évaluation et de renouvellement contractuel

Annexe 15 : HEMU, canevas rapport d'auto-évaluation PO PA

Annexes 16a et 16b : Offres d'emploi HEMU et HEM

Annexes 17a, 17b et 17c : Rapports d'activité IRMAS 2016-2018

Annexes 18a, 18b et 18c : Rapports d'activité 2018 des trois écoles

### Domaine 3

Annexe 1 : Formulaire demande de subsides HES-SO

Annexe 2 : Canevas expertise externe

Annexe 3 : Note à l'attention des experts

Annexe 4 : Stratégie Ra&D du domaine 2017-2020

Annexe 5 : Intégrité académique (note des Académies suisses)

Annexe 6 : Charte éthique et déontologique HES-GE

### Domaine 4

Annexe 1 : Exemples de travaux d'étudiants

Annexe 2 : Stratégie open-access HES-SO

### Domaine 5

Documentation détaillée sur une sélection de projets de recherche (requête, rapport d'activité final, publications, liens vers des présentations vidéos, etc.)

- Musique : 8 projets d'envergure et 9 projets d'impulsion
- Danse : 2 projets d'envergure et 3 projets d'impulsion
- Théâtre : 2 projets d'envergure et 4 projets d'impulsion